

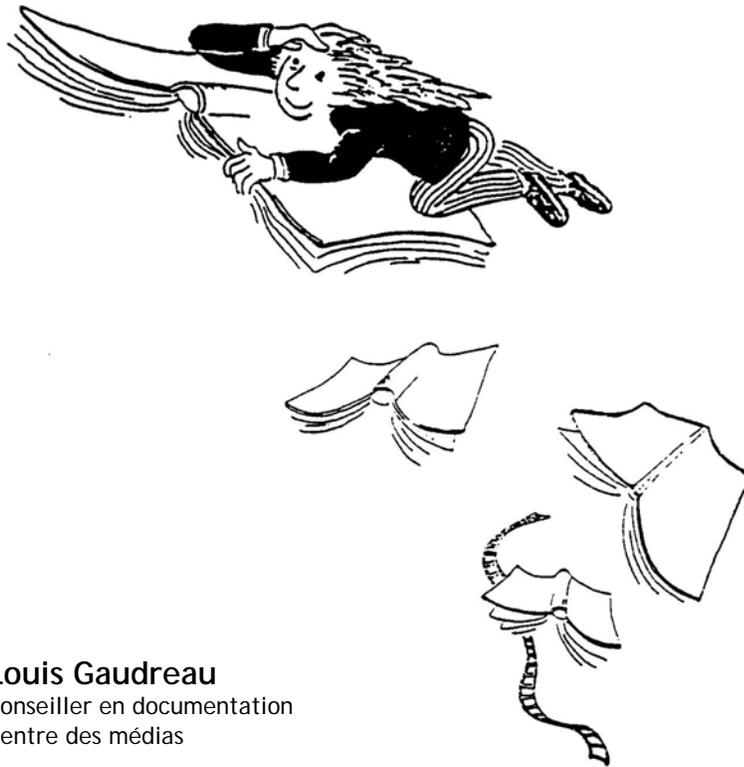


N/Réf : X2 217 012

Collection
Guides méthodologiques

Comment réaliser
un travail de recherche

Guide méthodologique 4



Louis Gaudreau
Conseiller en documentation
Centre des médias

Septembre 2007

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
PREMIÈRE ÉTAPE - La compréhension du travail demandé.....	4
1.1 Quelle est la nature ou la forme du travail demandé?.....	4
1.2 Quel est l'ampleur du travail?	4
1.3 Quelles sont les exigences du travail?	4
1.4 Retour sur la première étape	4
DEUXIÈME ÉTAPE : le choix et la limitation du sujet	5
2.1 Choix du sujet	5
2.2 Limitation du sujet	5
2.3 Hypothèse de travail	5
2.4 Retour sur la seconde étape	5
TROISIÈME ÉTAPE : La recherche documentaire	6
3.1 Recherche exhaustive	6
3.2 Identification des références	6
3.3 Inventaire de la documentation	6
3.4 Retour sur la troisième étape.....	7
QUATRIÈME ÉTAPE : L'analyse documentaire.....	8
4.1 Lecture approfondie de la documentation et prise de notes	8
4.2 Fiches documentaires (Comment prendre mes notes de lecture?)	8
4.3 Retour sur la quatrième étape.....	10
CINQUIÈME ÉTAPE : La rédaction du travail	11
5.1 Rédaction du premier brouillon	11
5.2 Révision du premier brouillon.....	11
5.3 Révision du deuxième brouillon	12
5.4 Retour sur la cinquième étape.....	12
SIXIÈME ÉTAPE : Présentation matérielle	12

INTRODUCTION

Comment réaliser un travail de recherche

La planification d'un travail de recherche, comme celle de toutes tâches, nécessite la connaissance des étapes nécessaires à sa réalisation. Les difficultés éprouvées en cours de recherche proviennent souvent d'une méconnaissance des différentes étapes ou, encore, du non-respect de l'ordre de leur réalisation. En effet, c'est rarement en brûlant des étapes qu'on épargne du temps, bien au contraire!

Ce guide méthodologique prend la forme d'un mode d'emploi; il t'indique la démarche à suivre (les étapes) afin de réaliser **facilement** et **rapidement** un **bon** travail de recherche.



PREMIÈRE ÉTAPE - La compréhension du travail demandé

1.1 QUELLE EST LA NATURE OU LA FORME DU TRAVAIL DEMANDÉ?

S'agit-il...?

- D'un reportage : compte rendu d'un événement destiné à une diffusion publique;
- D'un essai : texte de forme libre, au caractère provisoire où j'exerce ma créativité afin de réaliser une synthèse personnelle et originale sur un sujet;
- D'une critique : texte dans lequel je porte un jugement d'appréciation;
- D'un résumé : texte dans lequel je ramène, en peu de mots, à l'essentiel de la pensée d'un auteur en recherchant la clarté et l'exactitude;
- D'une dissertation : exposé écrit et raisonné d'un ensemble de réflexions sur un sujet donné qui requiert la fidélité aux faits, aux idées, aux preuves ainsi qu'une logique rigoureuse;
- D'un travail de recherche : travail écrit qui me permet d'approfondir mes connaissances sur un sujet donné, de clarifier mes idées et de les communiquer d'une façon logique et rigoureuse.

1.2 QUELLE EST L'AMPLEUR DU TRAVAIL?

- Le nombre de pages.

1.3 QUELLES SONT LES EXIGENCES DU TRAVAIL?

- Les contraintes formelles (exigences pour la présentation matérielle)
- Les contraintes temporelles (échéances).

1.4 RETOUR SUR LA PREMIÈRE ÉTAPE

Une question à se poser à la fin de cette étape :

- Est-ce que je comprends **précisément** ce que le professeur veut comme travail?
- Si oui, je peux passer à l'étape suivante.

DEUXIÈME ÉTAPE : Le choix et la limitation du sujet

2.1 CHOIX DU SUJET

Tant qu'à investir temps et énergie dans un travail, aussi bien choisir un sujet, ou un aspect d'un sujet, qui m'intéresse.

2.2 LIMITATION DU SUJET

Je tente de définir le sujet de ma recherche afin de savoir précisément ce que je cherche. Pour ce faire, j'utilise les dictionnaires et les encyclopédies.

Je limite mon sujet selon l'époque (limitation temporelle), selon le lieu (limitation géographique) et selon les aspects (historique, social, culturel, politique, économique, etc.)

2.3 HYPOTHÈSE DE TRAVAIL

En définissant mon hypothèse, je décide du but de mon travail, je lui donne un sens en précisant la question à laquelle il répondra.

2.4 RETOUR SUR LA SECONDE ÉTAPE

Une fois mon sujet déterminé, **je dois me poser les six questions suivantes** :

- **Mon intérêt** est-il suffisant? (Orientation personnelle à donner au travail)
- Est-ce que j'ai le **temps nécessaire** pour réaliser le travail?
- L'**ampleur du travail** correspond-elle à ce qui est demandé? (Dans quoi je m'embarque?)
- La **documentation** est-elle **disponible**?
(Cette question suppose une recherche documentaire exploratoire : semble-t-il y avoir un minimum de documentation sur mon sujet?)
- Est-ce que j'ai **une idée d'ensemble du travail** que je veux réaliser? (Cette question suppose l'existence d'un plan et d'une hypothèse provisoires.)
- **Mon professeur** est-il d'accord avec mon projet de travail de recherche?

Si j'ai répondu oui à ces six questions, je suis prêt à passer à l'étape suivante.

TROISIÈME ÉTAPE : La recherche documentaire

3.1 RECHERCHE EXHAUSTIVE

Je commence ma recherche documentaire exhaustive en consultant, dans l'ordre :

- ▀ les ouvrages de référence généraux imprimés ou électroniques (**Encyclopaedia Universalis** par exemple) puis les ouvrages de référence spécialisés (le **Dictionnaire médical Larousse**, par exemple);
- ▀ le fichier informatisé REGARD qui me donne accès aux livres, statistiques et documents audiovisuels;
- ▀ les revues : je commence par la banque de données **REPÈRE** puis je complète en consultant la banque articles de périodiques de **REGARD**;
- ▀ les journaux : **EURÉKA**;
- ▀ la documentation électronique : cédéroms et Internet.

3.2 IDENTIFICATION DES RÉFÉRENCES

Afin de faciliter la construction de ma bibliographie et le repérage des documents pertinents, je fais une fiche bibliographique pour chaque document identifié :

- ▀ je suis les normes (**Guide méthodologique # 6 : Comment présenter une bibliographie**);
- ▀ je transcris la cote et la localisation du document et je vérifie sa disponibilité.

Exemple d'une fiche bibliographique :

DARTOIS, Claude. 1998. <i>La mémoire</i> , Paris, Édition du Centurion, 129 p.	
Cote :	BF Localisation : collection générale
	371
	.D64
	1998

3.3 INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION

- ▀ Je rassemble la documentation.
- ▀ Je juge de la pertinence des documents trouvés (je consulte l'index, la table des matières, le résumé, la préface, l'introduction, j'identifie la date de publication).
- ▀ Je trie les documents en fonction de *l'intérêt par rapport à mon sujet*.
- ▀ Je vérifie si les documents pertinents me donnent d'autres références; si oui, je vérifie la disponibilité de cette nouvelle documentation.

3.4 RETOUR SUR LA TROISIÈME ÉTAPE

À la suite de l'inventaire de la documentation disponible que je viens de réaliser :

- je détaille mon plan de travail;
- je précise mon hypothèse de travail;
- je fais le point avec mon professeur.

QUATRIÈME ÉTAPE : L'analyse documentaire

4.1 LECTURE APPROFONDIE DE LA DOCUMENTATION ET PRISE DE NOTES

Au cours de mes lectures, je recherche des *renseignements précis* en fonction de mon sujet, de mon plan et de mon hypothèse de travail.

Je prends des notes afin que ma lecture soit utile.

Quoi prendre en note?

Seulement les renseignements qui entrent dans le cadre de mon plan de travail. Chaque note de lecture doit se rapporter à une *section précise* de mon plan de travail.

4.2 FICHES DOCUMENTAIRES (COMMENT PRENDRE MES NOTES DE LECTURE?)

Les fiches documentaires me permettent d'organiser méthodiquement mes notes de lecture et facilite la rédaction de mon travail.

Qu'est-ce que je retrouve sur mes fiches documentaires?

1. Des mots-clés indiquant le sujet précis de la fiche (un seul sujet par fiche).
2. Un numéro indiquant la section précise du plan de travail auquel se rapporte ma fiche documentaire.
3. Une référence bibliographique abrégée indiquant la provenance de la note de lecture.
4. La note de lecture proprement dite.

EXEMPLE D'UNE FICHE DOCUMENTAIRE

<i>1. Mot-clé</i>	<i>2. No du plan de travail</i>
<i>3. Référence bibliographique</i>	
<i>4. Note de lecture</i>	

LES TROIS TYPES DE FICHES DOCUMENTAIRES

1. La **FICHE CITATION** est la reproduction exacte d'un extrait d'un document.

Mémoire - définition	1.1
<p>DARTOIS, Claude. 1998. p. 2.</p> <p><i>« On pourrait définir la mémoire comme étant une faculté qui oublie. »</i></p>	

2. La **FICHE RÉSUMÉ** est un résumé, fait dans mes mots, de la pensée ou des idées d'un auteur.

Mémoire - enfants	3.4
<p>DARTOIS, Claude. 1998. p. 10-30.</p> <p><i>«Les expériences de l'auteur tendent à démontrer que le développement de la mémoire suit le développement intellectuel de l'enfant. »</i></p>	

3. La **FICHE COMMENTAIRE** sur laquelle j'inscris les commentaires critiques ou les jugements provoqués par les idées d'un auteur.

Mémoire - développement	4.1
<p>DARTOIS, Claude. 1998.</p> <p><i>«Les théories de l'auteur sur le développement de la mémoire humaine me semblent simplistes et les expériences non concluantes. Par contre, ses observations sur les caractéristiques de la mémoire des personnes âgées sont intéressantes. »</i></p>	

4.3 RETOUR SUR LA QUATRIÈME ÉTAPE

Je détermine mon hypothèse de travail et mon plan de travail définitif.

- ▀ Je reformule l'hypothèse de travail et je restructure mon plan en fonction des connaissances que j'ai acquises au cours de l'analyse documentaire.
- ▀ Je classe les fiches documentaires afin de présenter l'information et les arguments dans un ordre logique, convaincant.

- ▀ Mon plan définitif doit avoir la structure suivante :
 - introduction;
 - développement
(chapitres ordonnés en fonction des idées principales du travail);
 - conclusion;
 - annexes;
 - bibliographie.

Je fais le point avec mon professeur.

CINQUIÈME ÉTAPE : La rédaction du travail

5.1 RÉDACTION DU PREMIER BROUILLON

J'écris d'un seul jet, sans me poser trop de questions :

- j'utilise mon plan et mes notes de lecture;
- j'écris des phrases courtes et j'utilise un vocabulaire simple;
- je ne présente qu'une idée par paragraphe.

Je respecte l'ordre de rédaction suivant :

- **développement :**
 - j'amène le lecteur d'un point à un autre;
 - je fais évoluer mon développement dans une direction précise;
 - j'accorde de l'importance à l'articulation des transitions, à l'enchaînement des idées;
- **introduction :**
 - j'amène le sujet (le but de ma recherche);
 - je pose mon sujet (hypothèse);
 - je divise le sujet (déroulement du développement);
- **conclusion :**
 - je résume les principaux points du travail;
 - j'expose les résultats de ma recherche;
 - je donne mon opinion, fais mes prédictions et présente mes réflexions;
 - j'élargis le sujet traité à de nouveaux aspects.

Pour plus d'informations, consulte le [Guide # 5 : Comment structurer un travail de recherche](#).

5.2 RÉVISION DU PREMIER BROUILLON

Je travaille le texte au niveau du fond (la logique, la cohérence et l'articulation des idées).

Je réécris certains passages si nécessaire.

5.3 RÉVISION DU DEUXIÈME BROUILLON

J'attends de préférence deux jours afin d'avoir le recul nécessaire pour juger mon travail.

Je retravaille le fond :

- ▀ je précise mes idées;
- ▀ j'élimine les vides et les passages non pertinents;
- ▀ je raffine les enchaînements d'idées.

Je travaille le français écrit :

- ▀ je choisis les mots appropriés;
- ▀ je corrige la structure grammaticale;
- ▀ je vérifie l'orthographe.

Je travaille la forme :

- ▀ je vérifie la cohérence et la précision dans la présentation des références bibliographiques et de la bibliographie (voir à ce sujet le [Guide méthodologique # 6 : Comment présenter une bibliographie](#));
- ▀ j'effectue le choix des annexes pertinentes.

5.4 RETOUR SUR LA CINQUIÈME ÉTAPE

Je donne un titre significatif à mon travail.

Je fais lire mon travail par un ami et j'effectue les modifications jugées nécessaires.

SIXIÈME ÉTAPE : Présentation matérielle

Voir à ce sujet le [Guide méthodologique # 7 : « Comment présenter un travail de recherche »](#).

